

Coronavirus : la France déploie un plan d'urgence start-up de 4 milliards €

Deux semaines après avoir reçu des [représentants du secteur](#), Cédric O, secrétaire d'État chargé du Numérique, a annoncé ce mercredi 25 mars un plan de soutien d'urgence aux startups de la [French Tech](#) impactées par le coronavirus COVID-19.

Le gouvernement justifie ce plan par le « poids croissant dans l'économie » et [l'emploi](#) de ces entreprises en devenir. Il s'agit aussi de maintenir la continuité des développements de « produits et services innovants dont l'utilité est d'autant plus reconnue par les Français dans le contexte du confinement, notamment pour la téléconsultation, le [télétravail](#) ou la livraison », [a déclaré](#) Cédric O par voie de communiqué. En outre, a-t-il ajouté, « il convenait de prendre des mesures d'urgence dédiées afin de soutenir, aux côtés de leurs actionnaires, celles dont l'activité est fortement affectée par le COVID-19. Au total, ce sont près de 4 milliards d'euros dont vont pouvoir bénéficier les startups pour leur trésorerie. »

Ce montant recouvre différents dispositifs, des facilités de financement aux débloques anticipés de fonds, en passant par des aides directes.

Prêts de trésorerie, remboursement accéléré du CIR...

L'ensemble se répartit comme suit :

- Des prêts de trésorerie garantis par l'État auprès des banques pouvant atteindre deux fois la masse salariale France de 2019 ou, si plus élevé, 25% du chiffre d'affaires annuel. Ces prêts devraient représenter 2 milliards d'euros au total.
- Un remboursement accéléré par l'État du crédit impôt recherche (CIR) pour l'année 2019, et qui correspondrait à une avance de trésorerie d'environ 1,5 milliard d'euros au total.
- Le versement accéléré d'aides à l'innovation du Programme d'investissements d'avenir (PIA) déjà attribuées, mais pas encore versées, pour un montant estimé de 250 millions d'euros.
- Une enveloppe d'environ 80 millions d'euros, financée par le PIA et gérée par Bpifrance. Il s'agit de soutenir chaque start-up en cours de levée de fonds, mais qui en est empêchée par la contraction du capital-risque.

Ces mesures viennent compléter les initiatives d'accompagnement ouvertes à [toutes les entreprises](#) par Bercy et, plus largement, au soutien des investisseurs privés de startups.

En outre, l'État maintient son soutien, à travers Bpifrance, aux entreprises innovantes pour 2020 à hauteur de 1,3 milliard d'euros d'aides à l'innovation. De surcroît, Bpifrance poursuivra ses investissements directs et en fonds de fonds, aux côtés des investisseurs privés.

J'annonce aujourd'hui un plan de 4Md€ avec [@Bpifrance](#) et [@SGPI_avenir](#) pour soutenir la trésorerie de nos [#startup](#) en cette période de crise. [@LaFrenchTech](#) est un pilier de notre économie et de nos emplois. Avec [@BrunoLeMaire](#) nous mettons en place un soutien adapté à leur modèle.

— Cédric O ([@cedric_o](#)) [March 25, 2020](#)

(crédit photo de une © Shutterstock)